

x

x

x

AFFAIRE N°31/16 - Ratification d'un mandat spécial donné à un adjoint au Maire.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Il est prévu depuis plusieurs années une certaine somme au budget (chapitre 934 - Article 667) pour permettre à des Conseillers Municipaux d'effectuer des stages en Métropole.

C'est ainsi que récemment Monsieur Maurice CHANE KUNE est allé effectuer un stage à Nice du 25 au 29 août 1975.

Le but de ce stage consistait à étudier la mise sur ordinateur prochaine du fichier d'Etat-Civil et de la Gestion du Cimetière et plus particulièrement le fonctionnement d'une usine de traitement des ordures ménagères.

Je vous propose de ratifier ce mandat spécial et d'autoriser la prise en charge par le budget communal du billet d'avion de Monsieur Maurice CHANE KUNE soit 3 726 F).

LE MAIRE - Je mets la question aux voix.

ADOpte A LA MAJORITE

(Monsieur Maurice CHANE KUNE s'étant retiré de la salle)

x

x

x

Vu
Saint-Denis, le 31 octobre 1975
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Pignatelli Henri HURAND
Pour copie certifiée
Conforme
Le Directeur des Finances
et des Collectivités Locales
P. B. Z. A. N. W. E